

RÉSUMÉ

de la thèse de doctorat intitulée:

ANALYSE COMPARATIVE DES FORMES D'ASSOCIATION ET DE COOPÉRATION EN AGRICULTURE SOUS L'ASPECT JURIDIQUE, MANAGÉRIAL ET ÉCONOMIQUE ET LEUR IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. ÉTUDE DE CAS

Doctorat: **CREȚU V.M. Oana Roberta (TURIGĂ)**

Coordinateur scientifique: **Prof. Univ. Dr. TUDOR Valentina Constanța**

MOTS-CLÉS: association, coopérative agricole, groupement de producteurs, développement rural, Călărași, Roumanie

Au niveau international, il y a une campagne pour soutenir et promouvoir le développement durable du milieu rural, à travers la coopération et l'association, à travers l'élaboration et l'application de stratégies de concentration et de développement sur la manière dont les agriculteurs doivent agir pour organiser et gérer des exploitations agricoles viables, rentables, avec des débouchés et la possibilité d'accéder aux fonds européens.

En ce sens, la coopération et l'association, à travers leurs formes déjà établies, respectivement : coopératives agricoles, groupements de producteurs et associations professionnelles, peuvent être considérées comme des orientations fondamentales pour l'intégration rurale dans l'espace européen, à travers les services fournis aux membres de la communauté rurale dans une manière durable. L'objectif principal de la thèse de doctorat est l'analyse des conditions et des méthodes de coopération et d'association des agriculteurs de la Région de Munténie du Sud, avec une référence particulière au département de Călărași, des aspects juridiques, managériaux et économiques spécifiques aux structures associatives du département de Călărași et de l'impact sur le développement du milieu rural, ce qui conduira à la détection de quelques orientations de développement pour le milieu agricole associatif en Roumanie, à partir de la situation identifiée à travers les données statistiques traitées et analysées, mais aussi à travers l'application du sondage d'opinion, par questionnaire et entretien, auprès des coopérateurs et associés.

Le Chapitre II. But, objectifs, indicateurs et méthodes de recherche de la thèse intitulée « Analyse comparative des formes d'association et de coopération en agriculture sous l'aspect juridique, managérial et économique et leur impact sur le développement rural » a utilisé des méthodes et des indicateurs, tels que : la documentation et l'analyse, la comparaison, la méthode graphique, l'entretien et le questionnaire, par lesquels ont été analysés des indicateurs statistiques descriptifs tels que : Khi carré, coefficient de variation, écart-type, taux de croissance.

Afin d'analyser l'évolution des coopératives agricoles et des groupements de producteurs en Roumanie, nous avons extrait de la base de données ONRC tous les enregistrements de coopératives agricoles tant au niveau national que dans les départements de la Région de Munténie du Sud, pour la période analysée, tandis pour les groupements de producteurs on a utilisé le site Internet du Ministère de l'Agriculture ; pour l'évolution et la structure des associations, on a accédé au site national et départemental avec leur liste pour l'année 2022, on a consulté le site du Ministère des Finances Publiques pour identifier les coopératives agricoles et les groupements de producteurs dans chaque département, on a centralisé et traité les données au niveau national, régional et départemental ; nous avons complété les informations avec le soutien de la Direction Agricole de

Călărași et grâce aux informations obtenues directement auprès des coopératives, des groupements de producteurs et des associations, sur la base de questionnaires et d'entretiens.

Dans le cadre de la thèse, le questionnaire a été rempli par 119 personnes, pour l'analyse des aspects juridiques, de gestion et économiques des coopératives agricoles et des groupements de producteurs, et par 95 personnes des associations agricoles du département de Călărași.

La méthode de comparaison a été utilisée dans l'analyse des séries de données comprenant des périodes comprises entre les années 2000 et 2009 et 2010 et 2020, ou 2021 selon les données disponibles. Pour chaque période, les indicateurs ont été calculés : la moyenne, l'écart type, le coefficient de variation et le taux de croissance annuel. Les données obtenues pour les deux périodes ont été comparées à travers les différences entre les moyennes et les taux de croissance des phénomènes technico-économiques analysés et l'évaluation statistique de ces différences pour des probabilités de 95%, 99% et 99,9%.

Chapitre IIIe. L'analyse des conditions et des méthodes de coopération et d'association des agriculteurs de la région de développement de Munténie du Sud, avec une référence particulière au département de Călărași, aborde la présentation des conditions naturelles, économiques et sociales de la Région de développement de Munténie du Sud, avec une référence particulière au département de Călărași et fait une radiographie des structures associatives constituées dans la région, d'une manière comparative, par départements et avec la situation existante au niveau national.

Dans la Région de Munténie du Sud, outre les conditions naturelles favorables, il y a un grand potentiel de développement de l'agriculture, l'efficacité économique de l'activité agricole étant déterminée par les liens d'interdépendance qui s'établissent entre terre-propriété-exploitation.

En 2021, la part de la superficie agricole, par rapport à la superficie totale, était de 63 %, supérieure à la part au niveau national, qui était de 61 %. La superficie arable de la région représentait 57,15% de la superficie totale, contre 39,2% au niveau national. La part des pâturages dans l'agriculture était de 8,31% (contre 13,7% pour le pays) ; le même niveau réduit a également été atteint dans le foin de 3,16% (contre 6,5% au niveau national).

Dans le département de Călărași, 84% de la superficie du département est détenue par des terres agricoles, leur culture étant orientée notamment vers la culture de céréales, d'oléagineux et de plantes fourragères. Au prisme de la comparaison entre les départements de la région, le département de Călărași (20,84%) occupe la 2ème place avec la plus grande superficie arable, après Teleorman (23,10%). Le nombre d'entreprises agricoles actives au cours de la période 2016-2021 montre une augmentation de 7,4%, passant de 557 en 2016 à 598 en 2021, avec un taux de croissance annuel de 1,69%.

La population du département de Călărași a diminué de 343 mille habitants en 1992 à 299,6 mille habitants en 2022, soit une diminution de 5,4 mille habitants, ce qui est considéré comme très significativement négatif. Au niveau du département de Călărași, sur la population totale en 2022, 119,4 mille habitants vivent en milieu urbain (39,86%) et 180,1 mille habitants vivent en milieu rural (60,14%).

Tout en analysant l'évolution du nombre de coopératives en Roumanie, on constate que la tendance est à la hausse, passant de 321 coopératives existantes en 2012, à 2273 coopératives agricoles en 2022, respectivement, soit une augmentation en pourcentage de 7,08%, les plus grandes augmentations étant enregistrées après 2016. Le plus grand nombre de coopératives a été créé en 2022, respectivement, 752 coopératives, suivi en 2018, avec un nombre de 280 coopératives établies. Selon la fonctionnalité, au niveau de 2022, sur les 2273 coopératives existantes, 264 ont suspendu ou interrompu leur activité, soit respectivement 12%.

Au niveau de la région analysée, en 2022 il y avait respectivement 359 coopératives, soit 15,8% du total des coopératives établies en Roumanie. Par départements, le département de Teleorman détient la part la plus importante, avec 28,9% du nombre de coopératives établies, suivi de Dâmbovița avec 16,4% et de Călărași avec 15,8%. En dernière position se trouve le département de Prahova, avec un pourcentage de 5,3% du nombre total de coopératives établies dans la région.

En termes de structure, parmi les 359 coopératives 52,9% sont de premier degré, contre respectivement 35% au niveau national, et 47,1% de deuxième degré, soit 169 coopératives.

En 2022, 362 groupements de producteurs ont été créés au niveau national, la plupart se trouvant dans le département de Bihor, avec un nombre de 37 groupements de producteurs et dans les départements de Suceava et Călărași, avec un nombre de 21 groupements. Au niveau de la même année, 233 groupements étaient actifs, respectivement, soit un pourcentage de 64%, tandis que 129 groupements avaient suspendu leur activité ou pris la décision de se retirer de l'activité.

Dans la Région de Munténie du Sud, en 2022 il y avait 69 groupements de producteurs, soit un pourcentage de 19,1% du total des groupements organisés au niveau national.

Le plus grand nombre de groupements de producteurs se trouve dans le département de Călărași, respectivement 21 organisations, soit un pourcentage de 30,4% du total de la Région de Munténie du Sud, et, parmi ceux-ci, 13 groupements sont actifs dans le domaine des céréales et des oléagineux.

Dans la Région de Munténie du Sud, 45 groupements étaient actifs au niveau de la même année, soit un pourcentage de 65%, tandis que 24 groupements avaient suspendu leurs activités ou pris la décision de se retirer de ces activités.

En ce qui concerne les associations, sur le nombre total de 110 524 associations créées au niveau national, seulement 5 240, soit 4,74%, sont créées pour promouvoir les intérêts des agriculteurs. Au niveau de la région analysée, en 2022, 10.079 associations ont été créées, soit un pourcentage de 9,12% du total de ces organisations créées au niveau national. Parmi celles-ci, 6,77% étaient établies dans le domaine agricole.

Parmi les départements de la Région de Munténie du Sud, le département de Prahova détient la majorité, avec 33,02% du nombre d'ONG établies dans la région, suivi par le département d'Argeș avec 23,92% du nombre de ces structures associatives. Les deux départements détiennent également le poids dans la catégorie des associations à profil agricole, avec des pourcentages de 18,89% et 16,84%, respectivement.

Il convient de noter qu'au cours de la période 2018-2022, le nombre total d'associations de type ONG dans le département de Călărași a augmenté de manière significative, passant de 324 organisations en 2018 à 618 en 2022, soit une augmentation en pourcentage de 190,7 %. En ce qui concerne les associations à profil agricole, l'augmentation est beaucoup plus prononcée, passant de 32 organisations en 2018 à 94 en 2022, soit une augmentation en pourcentage de 293,8%, la plus forte augmentation étant enregistrée dans les années 2021 et 2022.

Chapitre IVe. Évaluation des structures associatives dans le département de Călărași, sur la base d'un questionnaire et d'entretiens. Pour étayer les objectifs pragmatiques de l'ouvrage, nous avons sélectionné 73 structures associatives du département de Călărași, qui disposaient d'un bilan en 2021, pour lesquelles nous avons utilisé un mélange d'outils et de techniques quantitatifs et qualitatifs, qui combinent la littérature spécialisée, l'analyse à partir de données statistiques et les registres concernant la situation patrimoniale, de sorte que nous avons réalisé une enquête basée sur un questionnaire et des entretiens appliqués pour tester des hypothèses et collecter des informations complémentaires.

Lors de l'identification de l'échantillon d'étude, la condition a été imposée que la structure associative soit active, un aspect vérifié lors de la présentation du bilan de l'année 2021 et confirmé ultérieurement par téléphone par les représentants de ces structures, au moment de la fixation d'une réunion pour présenter le questionnaire, respectivement l'entretien.

Au niveau de 2021, 39 coopératives sur les 50 fonctionnelles existantes dans le département de Călărași ont respecté le critère de présentation du bilan, tandis que 6 coopératives ont été créées en 2021, selon le Registre des coopératives sur le site Internet du MADR. Parmi les 20 coopératives agricoles du premier degré, existant dans le département de Călărași en 2022, nous en avons sélectionné pour l'étude 12, qui ont soumis un bilan en 2021, et parmi les 37 du deuxième degré, nous avons inclus dans l'échantillon 25, qui ont également respecté le critère de présentation du bilan en 2021.

Dans le cas des groupements de producteurs agricoles et des associations agricoles, leurs représentants ont été contactés par téléphone suite à la consultation des listes publiques sur le site Internet du MADR, aux informations reçues de la Direction Agricole de Călărași et du Conseil Départemental de Călărași.

21 associations agricoles ont été incluses dans l'étude, dont une a également obtenu l'agrément pour la reconnaissance de la qualité du groupement de producteurs.

En outre, 15 groupements de producteurs ont été inclus parmi les 21 existants dans le département de Călărași, dont 13 ont reçu l'approbation pour la reconnaissance dans le secteur des céréales, oléagineux, plantes fourragères et 2 sont avec une reconnaissance mixte, respectivement céréales, oléagineux, légumes, viande, produits laitiers, etc. Les 73 structures associatives sont actives et fonctionnent dans le département de Călărași, conditions établies comme critères de sélection.

Afin de réaliser une évaluation des formes associatives dans le département de Călărași, concernant les résultats et les activités réalisées, nous avons procédé à l'élaboration d'un questionnaire et d'un guide d'entretien pour recueillir l'opinion des représentants des coopératives agricoles et des groupements de producteurs, appliqués à un échantillon de 119 répondants, respectivement appliquant un questionnaire aux représentants des entreprises agricoles, sur un échantillon de 95 répondants.

La plupart des personnes interrogées ont répondu que la structure associative a développé la vision et la stratégie sous forme écrite, connue par les membres de la structure associative, l'activité quotidienne se déroule sans problèmes majeurs, fluide, dans le sens où les procédures d'élaboration juridique ne rencontrent des difficultés, les standards de qualité sont définis et respectés, la communication et la gestion des conflits sont fonctionnelles et le groupement est cohérent.

Chapitre Ve. L'impact des formes associatives sur le développement rural analyse la perception des représentants des structures associatives incluses dans l'échantillon de recherche sur l'impact de ces structures sur le développement des communautés rurales.

Tant les représentants des coopératives agricoles et des groupements de producteurs, que ceux des associations soumises à l'étude, ont été invités à évaluer l'énoncé « L'association et la coopération ont un impact sur le développement du milieu rural » à l'aide de l'échelle de valeurs « pas d'accord », « partiellement d'accord » et « totalement d'accord ».

Des informations recueillies et analysées, il ressort que la majorité des répondants, dans un pourcentage cumulé de plus de 93%, apprécient avec un accord partiel ou total que l'association et la coopération ont un impact sur le développement du milieu rural.

Le teste χ^2 , nous montre qu'il n'y a pas de lien significatif entre l'âge et l'appréciation du développement de l'espace rural par l'association et la coopération, sachant que les jeunes ont une perception différente du mode de vie en milieu rural par rapport aux personnes âgées, qui ont un plus de difficulté à accepter le changement et la nouveauté dans leur vie, et cette unité d'appréciation conduit à la conclusion que, quel que soit l'âge, les personnes interrogées voient l'association et la coopération dans l'agriculture comme des alternatives pour l'équilibre économique et social de l'espace rural.

Pour ce qui est de la corrélation entre la taille de l'exploitation et la perception de l'impact de l'association et de la coopération sur le développement de l'espace rural, de l'avis des répondants on constate que : la répartition de l'opinion des répondants sur cet item par catégorie d'exploitations est assez équilibrée, la plupart de ceux qui expriment un accord partiel font partie des catégories 10,1 pour 50 ha, soit 31 répondants, qui représentent environ 33% de ceux qui ont ainsi apprécié ce point ; la majorité de ceux qui sont entièrement d'accord sont les répondants qui exploitent une superficie comprise entre 10,1 et 50 ha, égale au nombre de ceux qui ont entre 50,1 et 100 ha, accumulant un pourcentage d'environ 60% de ceux qui ont répondu de cette manière à cette question; en ce qui concerne les insatisfaits, on peut dire que la plupart d'entre eux représentent ceux qui possèdent plus de 100 ha.

Le lien par le test χ^2 entre les deux variables n'est pas significatif, certifiant que la taille de l'exploitation n'a pas d'influence sur la perception de l'impact de l'association et de la coopération sur le développement du milieu rural.

Ses membres contribuent au succès d'une structure coopérative/associative, un aspect qui doit être pris en compte dès le début du processus de création, en cooptant les bonnes personnes, celles qui sont créatives, entreprenantes, ayant des idées, des intérêts et des besoins similaires, qui considèrent la coopération et l'association comme une opportunité d'améliorer les choses.

Concernant l'accomplissement des objectifs, afin de pouvoir atteindre les objectifs, les trois formes associatives ont élaboré la vision et les stratégies de la structure associative, les ont fait connaître dans l'organisation et agissent en conséquence. Selon les données recueillies grâce au questionnaire, quel que soit le mode de communication, écrit ou verbal, tous les membres de la coopérative/groupement de producteurs/association ont pris connaissance de la vision et de la stratégie de l'organisation et les utilisent.

Les perspectives de développement des trois structures sont variées ; selon la forme d'association, ils se présentent comme suit:

- ✓ Les projets futurs de la coopérative incluent l'augmentation du nombre de membres, la fourniture d'intrants à des prix négociés favorables aux membres, la garantie des conditions de développement professionnel des membres, ainsi que l'ouverture à d'autres organisations nationales et internationales, telles que l'UNCSV et la COPA COGECA.
- ✓ Dans le cas des associations, les projets futurs visent à augmenter le nombre de nouveaux membres, en collaborant avec les institutions spécialisées du territoire ainsi qu'avec la société civile pour promouvoir l'agriculture et la correcte application de la législation dans le domaine; pénétrer de nouveaux marchés pour les produits agricoles, au niveau national et européen, organiser/participer à des séminaires, tables rondes, formations avec des transformateurs et des fournisseurs d'intrants ; rationaliser les relations des agriculteurs avec les institutions publiques et privées ; organiser des ateliers, des débats, pour identifier et résoudre les problèmes des agriculteurs, promouvoir la défense des droits professionnels des agriculteurs ; fournir de conseils; organiser des formations, des échange d'expériences etc.
- ✓ Les perspectives de développement des groupements de producteurs envisagent la planification, l'orientation et l'adaptation de la production aux exigences du marché, dans le respect des conditions de qualité et de quantité; concentrer l'offre et assurer la valorisation des produits obtenus par ses membres; réduire les coûts de production et assurer des prix stables chez le producteur; utiliser d'une manière plus efficace des technologies de culture et de production, ainsi gérer mieux les déchets, afin de ne pas nuire à l'environnement, tout en garantissant la protection de la qualité de l'eau, des sols et des paysages naturels, dans le but de maintenir la biodiversité. Si par le processus de capitalisation de la coopérative, par des investissements communs à son niveau, l'objectif est d'acquérir une position compétitive sur le marché unique, dans les conditions d'un contexte législatif propice à un développement stratégique des structures associatives, l'impact sur le milieu rural sera important, et le soutien aux membres des structures associatives sera visible, dans l'intérêt des agriculteurs.